



Rapport

du

Département de l'éducation, de la culture et
des sports

Exercice 2009

DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE ET DES SPORTS

2009 EN BREF

Après la précédente législature, durant laquelle la grande majorité des objectifs ont été atteints, le DECS s'est attaché à relever plusieurs défis d'envergure, dont les plus importants figurent au programme de législature 2010-2013.

Au niveau de l'école obligatoire, le principal défi est l'implémentation de l'accord HarmoS, entré en vigueur le 1^{er} août 2009. Sous la conduite d'un comité de pilotage présidé par le chef du DECS, dix groupes de travail préparent actuellement la mise en œuvre progressive, dans notre canton, de ce concordat dès la rentrée scolaire 2011.

Simultanément, en collaboration avec les communes, d'importants travaux ont été lancés, en vue de redéfinir les structures de pilotage de l'école neuchâteloise et d'en réformer l'organisation territoriale en créant des établissements scolaires régionaux et des cercles scolaires regroupant tous les degrés scolaires. Par ailleurs, des expériences pilotes ont été lancées dans le second semestre de l'année, dont la principale vise à limiter le taux de redoublement. Enfin, les réflexions ont débuté sur la question de l'intégration des élèves en situation de handicap dans l'école ordinaire.

Au secondaire 2, le principal défi consiste à promouvoir la formation professionnelle duale et à diminuer, simultanément, l'importance relative des formations en école à plein temps, de manière à rapprocher le canton de la moyenne nationale.

Dans le domaine des hautes écoles, le principal défi, pour lequel les premiers travaux ont été lancés en 2009, est la répartition des charges et la question de la localisation des formations (HEP), ainsi que le sort des filières dites sous-critiques (HE-Arc).

Figurant également au programme de législature 2010-2013, visant à favoriser le développement du pôle neuchâtelois de la microtechnique d'importance nationale, les travaux préparatoires en vue de construire un nouveau bâtiment regroupant l'ensemble des partenaires et des activités (bâtiment de la microtechnique) étaient, à fin 2009, à bout touchant.

Dans tous les domaines, l'année 2009, le second semestre en particulier, a été marquée par la volonté de rétablir le dialogue, devenu difficile, avec les partenaires (associations professionnelles, communes). C'est dans cette optique qu'ont été menés les travaux relatifs à l'organisation scolaire, et il en va de même dans le domaine des sports et de la culture. Dans ces domaines, il s'agit, en collaboration réelle avec les communes, de clarifier les rôles de chacun, et les premiers travaux ont également été lancés dans ce sens.

Au niveau organisationnel, il convient, enfin, de relever que le DECS a connu une réorganisation importante: avec effet au 1^{er} janvier 2010, l'ancien service des hautes écoles et de la recherche (SHER) a été, avec le statut d'office, rattaché au service de la formation professionnelle et des lycées (SFPL), qui regroupe désormais, sous le nom de service des formations postobligatoires (SFPO), tout le secondaire 2 et les hautes écoles.

Secrétariat général

Le secrétariat général a assumé les activités inhérentes à une fonction d'état-major au service du chef de département: préparation et suivi des dossiers du DECS traités au Conseil d'Etat, coordination des activités liées à la préparation du budget, préparation et suivi des affaires parlementaires, etc.

Il a plus particulièrement participé aux travaux d'élaboration et de mise en œuvre des objectifs du DECS ancrés dans le programme de législature. Il a, entre autres, pris part aux travaux liés au concordat Harmos et à la Convention scolaire romande ainsi qu'aux premiers travaux destinés à promouvoir l'intégration des élèves en situation de handicap dans l'école ordinaire. Il a également

conduit le processus devant aboutir à la réalisation d'un nouveau bâtiment pour la microtechnique et les opérations relatives au domaine des bibliothèques dans le canton.

Les comptes 2009 de la Caisse de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public bouclent avec un excédent de recettes de quelque 671'362 francs. Les indemnités de remplacement découlant de maladies, d'accidents et de congés-maternité se sont élevées à 5'332'864 francs (en baisse de 0.33%).

Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES)

Le nombre de situations pour lesquelles le CAPPES est sollicité est en constante augmentation, tant pour la gestion de situations critiques, les élèves et classes en difficulté, le climat scolaire et la gestion de conflits dans les collèges, que pour la qualité de vie au travail des professionnels des écoles.

Le CAPPES privilégie des interventions rapides et sur mesure pour favoriser autant que possible le maintien de la qualité de l'enseignement, en collaboration avec les autorités scolaires et les services d'enseignement. Vu les ressources limitées à disposition, la priorité a été donnée aux accompagnements et soutiens demandés face aux situations difficiles.

Service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP)

Au cours de l'exercice écoulé, on observe une augmentation des consultations en orientation professionnelle en fin de scolarité et en psychologie scolaire et une stabilisation dans les demandes émanant des jeunes hors scolarité et des adultes.

La collaboration interinstitutionnelle (service de l'emploi, ORP et OROSP), qui permet d'offrir des cours et des consultations aux chômeurs, s'est étendue: 1. à certains bénéficiaires de l'aide sociale inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle; 2. aux jeunes de moins de 30 ans à l'aide sociale dans le cadre du programme d'insertion professionnelle adopté par le Grand Conseil.

Le projet "Mentoring" mis en place en 2005 a été intégré dans le projet de "Case management" accepté par le Conseil d'Etat et financé par l'OFFT. Il s'agit, en collaboration avec le SFPL et le service de l'emploi, d'accompagner les élèves sans solution en fin de scolarité obligatoire.

En novembre 2008, le Grand Conseil a adopté la première loi cantonale sur l'orientation scolaire et professionnelle (LOSP). Un postulat demandant d'étudier le regroupement des activités d'orientation et le rassemblement des prestations de psychologie scolaire fait l'objet d'une étude par un groupe de travail mandaté par le chef du DECS.

Enseignement et formation

Service de l'enseignement obligatoire

Durant l'année scolaire 2009-2010, 3309 élèves sont accueillis dans 173 classes enfantines*.

Pour les écoles primaires, on compte 9398 élèves, répartis dans 507 classes*.

Quant aux écoles secondaires 7998 élèves suivent leur scolarité dans 433 classes*.

* Effectifs au 15 octobre 2009.

Le marché de l'emploi du secteur préscolaire est toujours pléthorique. Si quelques maîtresses d'école enfantines prétendent aux indemnités de chômage, certaines étendent leurs recherches à d'autres cantons ou s'orientent vers une autre profession alors que d'autres effectuent des remplacements.

Aux degrés préscolaire et primaire, sur les 42 enseignant(e)s sorti(e)s de la HEP-BEJUNE en 2009, 29 ont trouvé un emploi à temps complet ou partiel. Les autres exercent momentanément d'autres types d'activités ou effectuent des remplacements.

Le service comptait, au 31 décembre 2009, 24,18 équivalents plein temps.

Bureau de l'informatique scolaire (BIS)

Le bureau de l'informatique scolaire s'emploie à faciliter l'usage des Médias, Images, Technologies de l'Information et de la Communication (MITIC) aux degrés préscolaire, primaire et secondaire 1.

Le portail du réseau pédagogique neuchâtelois www.rpn.ch, l'installation de logiciels spécifiques et la mise à disposition de nombreuses ressources permettent d'offrir à chaque élève des possibilités d'apprentissage différencié. En 2009, de nombreux projets pédagogiques ont été conduits.

Le développement du système de gestion des écoles CLOEE s'est poursuivi en 2009, dans le but de simplifier et automatiser les travaux standards de gestion administrative des écoles.

En plus des épreuves cantonales d'orientation, le BIS a assuré en 2009 l'organisation des épreuves cantonales de degré 8.

Au 31 décembre 2009, le bureau comptait 5.8 postes EPT.

Office de l'enseignement spécialisé (OES)

L'OES est l'entité cantonale de référence pour la scolarité en école spécialisée, l'orthophonie, la psychomotricité, l'éducation précoce spécialisée et le soutien pédagogique spécialisé. Il assume aussi la supervision pédagogique et financière des trois écoles spécialisées du canton (Les Perce-Neige, Centre régional d'apprentissages spécialisés et Centre pédagogique de Malvilliers).

L'office est en particulier appelé à conduire le processus de ratification du concordat spécialisé de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ainsi que l'élaboration du futur plan stratégique en matière d'enseignement spécialisé.

Les mesures spécialisées reconnues par l'office pour les enfants et jeunes de 0 à 20 ans sont équivalentes à environ 3200 en permanence (8,25% de la population de ces classes d'âge).

L'office comprend 7,6 postes EPT.

Centre cantonal de psychomotricité

Le centre offre ses prestations dans différentes régions du canton. Il dispose d'antennes régionales à Neuchâtel, au Val-de-Ruz, à Val-de-Travers, à Cornaux, à La Chaux-de-Fonds et au Locle.

Le centre suit en moyenne entre 250 et 300 enfants et jeunes par année. Il comprend 8,3 EPT

Service de la formation professionnelle et des lycées

L'année 2009 a été marquée par des mesures d'économies: la hausse des effectifs moyens de 21 à 22 élèves par classe, en filière de maturité gymnasiale (alors que les écoles de commerce et de culture générale sont à 23), la diminution du nombre d'heures de décharge pour les enseignants de français et de philosophie et l'augmentation de l'indice de 23 à 24 périodes hebdomadaires d'enseignement. Par contre, le statut des maîtres de pratique de la formation professionnelle a été amélioré (passage de 40 à 35 périodes).

Les révisions de réglementation des formations professionnelles se poursuivent. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr) touche sur plusieurs années la totalité des 300 formations professionnelles régies au plan fédéral.

Durant l'hiver 2008-2009 une importante étude conduite par un consultant externe a fait ressortir la forte proportion de formations dispensées en écoles à plein temps en comparaison nationale. Le Conseil d'Etat a fixé dans son programme de législation 2010-2013 l'augmentation de 58 à 68% (moyenne suisse: 72%) de la part des jeunes qui entrent en formation professionnelle à la sortie de l'école obligatoire et l'augmentation de 57 à 80% (moyenne suisse: 88%) de la proportion des formations professionnelles en système dual, ce qui implique une diminution des offres en écoles à plein temps.

L'année 2009 marque la fin du projet d'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale âgés de moins de 30 ans décidé en décembre 2006 par le Grand Conseil. La poursuite de ce projet est envisagée; le Grand Conseil sera saisi d'un rapport au début de l'année 2010.

Les projets pilote de validation des acquis en vue de l'obtention du CFC d'assistant socio-éducatif et du CFC d'employé de commerce pour des adultes expérimentés vont bon train.

M. Laurent Feuz a été nommé à la tête du nouveau service des formations postobligatoires (SFPO) qui regroupe l'office des hautes écoles et de la recherche, l'office des lycées et l'office des apprentissages, soit toutes les formations des niveaux secondaire 2 et tertiaire. Il succède à M. Jacques-André Maire, qui devient le conseiller stratégique du chef DECS.

Service des hautes écoles et de la recherche

Université (UniNE)

Le 23 juin 2009, le Grand Conseil a accepté le mandat d'objectifs pour la période 2009-2012 élaboré par le Conseil d'Etat par 103 voix sans opposition.

Neuf mandats ont été confiés, ayant pour but de redéployer les facultés et d'assurer la qualité des prestations. Compte tenu de la situation économique, des projets de redéploiements ont été soit gelés, soit suspendus, et le mandat d'objectifs risque d'être difficilement réalisable.

Soucieux de favoriser l'attractivité de l'Université, le rectorat a créé un département promotion et affaires académiques, regroupant ainsi les efforts de visibilité de l'UniNE.

L'année 2009 aura été marquée par les 100 ans de l'institution.

L'UniNE accueillait 3826 étudiants au semestre d'automne 2008-2009 contre 3727 un an plus tôt.

Haute école Arc (HE-Arc)

Dans l'esprit du regroupement de la HE-Arc sur un seul site et du développement de son attractivité, l'année a été marquée par l'inauguration du Campus Arc 1 et la pose de la première pierre du futur bâtiment de TransEurope sur le plateau de la gare de Neuchâtel.

L'année 2009 a vu le lancement d'une importante réflexion au niveau de l'offre de formation dans le domaine Ingénierie. Cette offre sera mieux adaptée aux besoins de l'économie et à l'évolution de la société. Il s'agit aussi de répondre aux critères de masse critique de la Confédération.

Les travaux pour l'accréditation de la formation d'Ingénieur-e designer et du Master en Conservation-restauration se sont poursuivis en 2009. Une formation trinationale en génie électrique, en collaboration avec l'Institut Universitaire de Technologie de Haguenau (France) et la Hochschule Offenburg (Allemagne), a débuté au mois de septembre, de même que plusieurs formations postgrades et continues.

Avec 1130 étudiants (1049 à la rentrée 2008), les effectifs de la HE-Arc sont en augmentation. Ils ont augmenté dans le domaine gestion et sont restés stables dans les autres domaines.

Haute école pédagogique (HEP-BEJUNE)

Dans le cadre de la plateforme 2, les programmes seront modifiés pour la rentrée 2011 et offriront la possibilité de se former dans trois filières (secondaire 1, secondaire 1 et 2, ou secondaire 2 uniquement). En matière de formation continue, deux nouvelles filières certifiantes seront créées (master en enseignement spécialisé et DAS en soutien pédagogique). La formation complémentaire -2+2 sera à nouveau proposée. L'année 2009 a aussi été marquée par la réalisation de collaborations entre les HEP romandes (activités créatrices et économie familiale).

Le Comité stratégique a mis sur pied un groupe de travail dont les réflexions devraient débiter en 2010, avec le mandat, notamment, d'étudier les possibilités d'une relocalisation des sites de formation de l'institution.

La HEP-BEJUNE comptait à la rentrée 2009-2010, 263 étudiants en plateforme 1 (préscolaire et primaire), 188 en plateforme 2 (secondaire 1 et 2) et 168 en formation postgrade.

Recherche

Le fort accent porté sur la microtechnique et les micro- et nanotechnologies confirme la volonté du gouvernement neuchâtelois de développer en terre neuchâteloise un pôle de la microtechnique en

partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés (IMT-EPFL, UniNE, HE-Arc, CSEM, Observatoire et Neode).

Le développement des activités de l'EPFL sur sol neuchâtelois s'est déjà manifesté par l'arrivée de l'équipe du professeur Yves Perriard dont le laboratoire d'actionneurs intégrés était jusqu'à présent situé à Lausanne.

Sport

L'année écoulée peut à nouveau être qualifiée de soutenue en matière d'activités.

La défense de l'éducation physique continue d'être une des priorités du service. En avril, un groupe de travail DECS/ANEPS a remis au Conseil d'Etat un rapport contenant des propositions de mesures.

Au niveau du sport scolaire facultatif, seules 4 écoles ont sollicité un subventionnement.

La promotion du sport passe également par des offres de pratique durant la pause de midi. Le concept Midi Tonus, offert dans chaque district, permet aux participants de découvrir de nouveaux sports et de s'inscrire ensuite dans une structure existante.

Le prix du mérite sportif 2009 se déroulera le 11 janvier 2010. La maison Tissot sera le nouveau sponsor pour les 3 prochaines années.

Partenaire de multiplication unique de Swiss Olympic pour la Suisse romande, le service a à nouveau mis sur pied la formation en management de club, qui a connu un grand succès.

Au niveau des camps de ski, les résultats de la saison 2008-2009 ont démontré que la décision de reprendre la gestion complète de ce domaine était judicieuse, puisque un bénéfice important a été réalisé. 40.368 nuitées ont été enregistrées.

Au niveau de J+S, des subsides ont été alloués pour environ 900'000 francs. La phase d'introduction de J+S Kids est terminée: J+S Kids est devenu un programme J+S à part entière.

Le Fonds des sports a distribué un montant global de 1.462.961 francs. Les demandes de soutiens individuels ont largement augmenté.

Culture

Au cours de l'année 2009, le Conseil d'Etat a présenté au Grand Conseil le rapport d'information sur la politique culturelle. Le législatif a pris acte avec satisfaction de ce document, qui présente les stratégies et les activités menées ces dernières années aussi bien dans le domaine patrimonial que dans celui de la formation artistique, de la lecture publique ou des manifestations culturelles.

Au niveau intercantonal, le service des affaires culturelles a participé aux réflexions romandes sur la constitution d'un pôle culturel fort dans le domaine des arts de la scène ainsi que sur la création d'une Fondation Romande de Cinéma.

Dans le domaine du 7^e art encore, les longues négociations au sujet de la taxe sur les spectacles ont abouti. Les villes ont en effet accepté d'entrer en matière pour porter de 20% à 40% le taux de rétrocession au Fond d'encouragement de la culture cinématographique.

Conservatoire

2009 a été marqué par le regroupement des sites d'enseignement de Neuchâtel dans le nouveau bâtiment de la Place de l'Europe. Ces magnifiques locaux, à proximité de la gare, offrent des conditions d'enseignement inégalées dans l'environnement stimulant que constitue le Campus Arc.

En ce qui concerne la formation professionnelle, le site de Neuchâtel a finalisé son intégration avec la Haute École de Musique de Genève. Des filières de master ont été ouvertes à Neuchâtel. En ce qui concerne le corps enseignant, son transfert administratif au sein de cette Haute École a été effectué au mois de septembre.

Office et musée d'archéologie

Le Laténium a été honoré par plusieurs publications prestigieuses dont les "Dossiers d'archéologies", principal magazine francophone d'archéologie.

L'exposition "du Nil à Alexandrie" a concrétisé le partenariat avec le Centre d'Études Alexandrines dirigées par le célèbre archéologue français Jean-Yves Empereur.

Le secteur de la médiation culturelle a accueilli plus de 615 groupes dont 66% en provenance de l'extérieur du canton. Il collabore régulièrement avec la HEP-BEJUNE, notamment pour la réalisation de valises pédagogiques pour les médiathèques des trois cantons.

Les collections du Laténium ont été présentées en Afrique. Cette manifestation a permis de développer des contacts avec diverses institutions culturelles et scientifiques africaines.

Après l'aboutissement des dossiers de l'UNESCO pour Le Locle et La Chaux-de-Fonds, les sites lacustres de l'Arc alpin se sont regroupés pour constituer un dossier de candidature auprès de l'UNESCO (8 gisements retenus dans le canton). Si cette candidature aboutit, notre canton abritera 2 sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Office de la protection des monuments et des sites

Les collaborateurs de l'office, en partenariat avec deux chercheurs mandatés par la société suisse de traditions populaires, ont mené à bien les travaux destinés à la publication de l'ouvrage neuchâtelois de la série "Les maisons rurales de Suisse".

L'office a mené des recherches historiques, des inventaires, des investigations archéologiques ou techniques et des relevés dans différents bâtiments et sites, en collaboration parfois avec divers spécialistes. Les principaux édifices, sites ou thèmes concernés cette année ont été le patrimoine rural du canton, la collégiale de Neuchâtel, le crucifix gothique de l'église de Cressier, le pavillon des Bugnons à Colombier, la Maison des Mascarons (Môtiers), la villa Observatoire 36 à Neuchâtel, l'Hôtel de la Truite (Champ-du-Moulin) la maison vigneronne Bâla 1-3 (Auvier) et l'oratoire de Bétod (Cerneux-Péquignot).

Dans le cadre de la 16^e édition des journées européennes du patrimoine, plus de 1700 visiteurs se sont déplacés pour découvrir le patrimoine neuchâtelois décliné sur le thème "Au fil de l'eau".

Office des archives de l'Etat

Le projet de la révision de la loi sur les archives de l'État a été poursuivi. Il s'agit d'adapter la loi aux nouvelles exigences de transparence des activités de l'État et d'y introduire des principes de gestion des archives qui se sont développées depuis une vingtaine d'années.

Le projet d'acquisition d'un outil de gestion informatique (*FloraNE*), débuté en 2005, a été bouclé. Dès juin 2010, les usagers de l'office auront accès à la base de données en salle de lecture.

L'OAEN et le SIEN ont créé au début 2009 un groupe de travail "archivage électronique", chargé de mener des projets-pilote afin d'élaborer une stratégie globale d'archivage à long terme de documents électroniques.

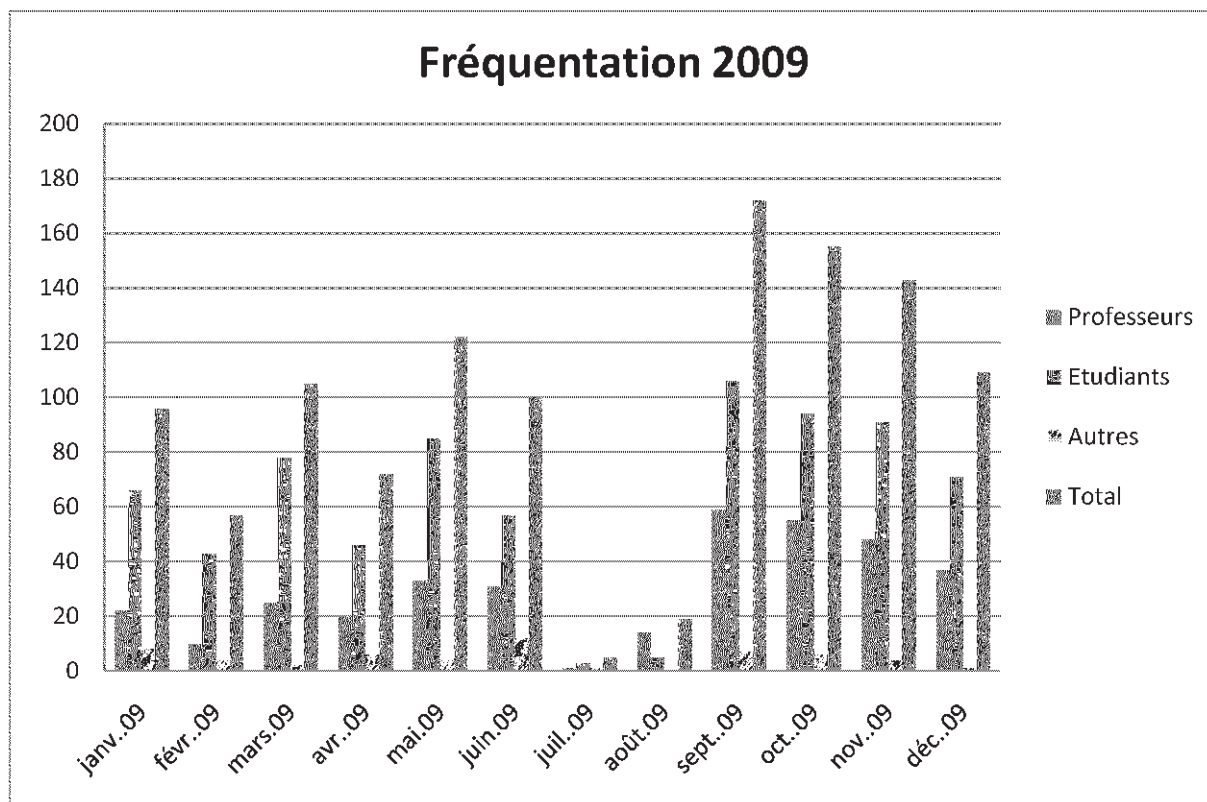
Par ailleurs le canton de Neuchâtel a adhéré en 2009 au Centre de coordination pour l'archivage à long terme de documents électroniques (CECO). Le canton bénéficie à moindre coût de prestations, et une participation active aux projets du CECO favorisera la mutualisation des ressources et des connaissances entre cantons dans le domaine de l'archivage électronique.

1. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1.1. Organisation

L'année 2009 a été caractérisée par une stabilité certaine sur le plan organisationnel.

Au niveau du personnel, le poste de collaborateur scientifique à 50%, vacant depuis le 1er octobre 2008, a été repourvu au 1er août 2009, avec l'engagement de Mme Nadia Boss (50%).



12. OFFICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES

12.1. Personnel

- 1 chef d'office 100%
- 1 architecte 60%
- 1 technicien 100%
- 1 archéologue médiéviste 70%
- 2 historiennes des monuments 90% et 70%
- 1 historienne de l'art 30%
- 1 technicien en archéologie 90%
- 1 collaboratrice administrative 60%

12.2. Généralités

Commission cantonale des biens culturels

La commission cantonale des biens culturels a siégé deux fois en 2009.

12.3. Connaissance

La maison rurale du canton de Neuchâtel

En automne 2010 paraîtra l'ouvrage neuchâtelois de la série *Les maisons rurales de Suisse* dont la rédaction a été assurée par deux collaborateurs de l'office, Mme Nicole Froidevaux et M. Bernard Boschung, et deux chercheurs mandatés par la Société suisse des traditions populaires, Mme Annette Combe et M. Daniel Glauser. Ce projet a bénéficié de l'appui de l'Association pour l'étude des maisons rurales et viticoles du canton de Neuchâtel, présidée par M. Jean-Gustave Béguin, du Fonds national de la recherche scientifique, de la Loterie romande, de l'Etat de Neuchâtel et de plusieurs donateurs.

Recherches historiques, archéologiques et architecturales, inventaires

L'office a mené des recherches historiques, des inventaires, des investigations archéologiques ou techniques et des relevés dans différents bâtiments et sites, en collaboration parfois avec des historiens, des dendrochronologues, des restaurateurs d'art et d'autres spécialistes. Les principaux édifices, sites ou thèmes concernés cette année ont été le patrimoine rural du canton, la collégiale de Neuchâtel, le crucifix gothique de l'église de Cressier, le pavillon des Bugnons à Colombier, la Maison des Mascarons à Môtiers, la villa Observatoire 36 à Neuchâtel, l'Hôtel de la Truite à Champ-du-Moulin à Boudry, la maison vigneronne Bâla 1-3 (Fondation Borel) à Auvernier et l'oratoire de Bétod au Cerneux-Péquignot.

Les collaborateurs de l'office ont en outre été sollicités à de nombreuses reprises pour répondre à des questions d'élèves des écoles secondaires et d'étudiants préparant des mémoires.

12.4. Protection

Arrêtés de mise sous protection et à l'inventaire

Le Conseil d'Etat a adopté des arrêtés de mise sous protection pour les objets suivants:

La Sagne: rue du Crêt 76, **Colombier:** pavillon de vigne des Bugnons à la route de Notre-Dame, **Auvernier:** rue Bâla 1-3, **Neuchâtel:** rue de l'Observatoire 36 et borne du Burgziehl à la rue de Vieux-Châtel.

Le Conseil d'Etat a aussi adopté des arrêtés de mise à l'inventaire pour **Les Brenets:** Balleau 177a, en application des directives de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire concernant les constructions hors zone à bâtir.

Permis de construire et plans d'aménagement

Les dossiers de permis de construire soumis à l'office concernent principalement les bâtiments mis sous protection ou à l'inventaire, les bâtiments situés en zone d'ancienne localité, ainsi que certains situés hors zone à bâtir.

Le nombre des dossiers examinés ces quatre dernières années se présente comme suit:

2006	2007	2008	2009
253	232	260	316

12.5. Conservation

Chantiers

Les travaux réalisés sur des immeubles ou des objets intéressants, le plus souvent au bénéfice d'une décision de subvention, ont été suivis à des degrés divers par l'office. Celui-ci a également répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils techniques.

Plusieurs restaurations ont été terminées cette année, en particulier celles du jardin de la Maison des Chats à Boveresse, des dépendances du château de Cressier, de l'annexe du théâtre à La Chaux-de-Fonds, de l'immeuble à la rue du Seyon 9 à Neuchâtel, du temple du Locle et des églises catholiques de Saint-Blaise et de Cressier, tandis que d'autres se sont poursuivies, telles celles de la collégiale et de la villa à la rue de l'Observatoire 36 à Neuchâtel, de la maison paysanne à la rue du Crêt 76 à La Sagne, du pavillon de vigne des Bugnons à la route de Notre-Dame à Colombier et de la maison de la Fondation Borel à la rue de la Bâla 1-3 à Auvernier, sans oublier plusieurs cages d'escalier et vitraux à La Chaux-de-Fonds.

Subventions cantonales et fédérales

En 2009, 20 arrêtés de subvention définitive, représentant un montant total de 712.015 francs, et 15 arrêtés de subvention provisoire, représentant un montant de 324.118 francs, ont été adoptés par le Conseil d'État ou le Département de l'éducation, de la culture et des sports. Les subventions cantonales versées en 2009 se sont élevées à 683.972 francs. Avec la ratification de la convention-programme 2008-2011, les subventions fédérales se sont quant à elles élevées à 1.298.383 francs.

Le déroulement des chantiers les plus importants sur plusieurs années et l'échelonnement des paiements des subventions définitives permettent de planifier les engagements financiers dans la limite des crédits budgétaires. Le montant des subventions cantonales à honorer pour des travaux en cours ou à venir s'élevait au 31 décembre 2009 à 868.155 francs.

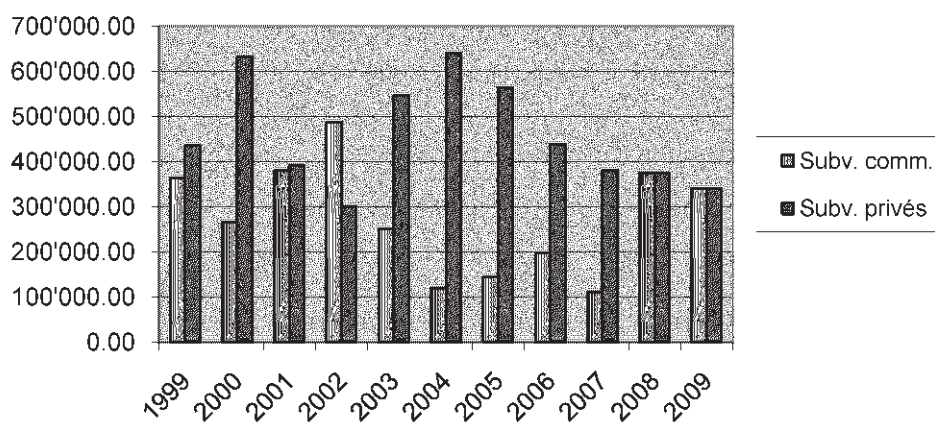
La liste des objets concernés par des mesures de subventionnement cantonales et parfois fédérales en 2009 est la suivante:

La Chaux-de-Fonds: place d'Armes 3, Léopold-Robert 27-29, Cernil-Antoine 5-7, Rocher 20, Industrie 20, Nord 119, Doubs 5, Tertre 5, Loge 8; **Corcelles:** temple; **Cressier:** église catholique, château; **Le Cerneux-Péquignot:** Le Gardot 34; **Le Locle:** anciens hangars ferroviaires de la Côte des Billodes, temple, Marie-Anne-Calame 5; **Auvernier:** Grand'Rue 3, Bâla 1-3; **Saint-Blaise:** église catholique; **Couvet:** Grand-Rue 27; **Neuchâtel:** Maladière 1, Seyon 9, Observatoire 36, cénotaphe de la collégiale, collégiale; **Môtiers:** Grande Rue 14; **La Sagne:** Crêt 76; **Colombier:** pavillon de vigne des Bugnons, Pontet 2; **Bevaix:** Alfred-Borel 39-41; **Boveresse:** Quarre 10; **Hauterive:** Rebatte 22; **Boudry:** portail des Cèdres.

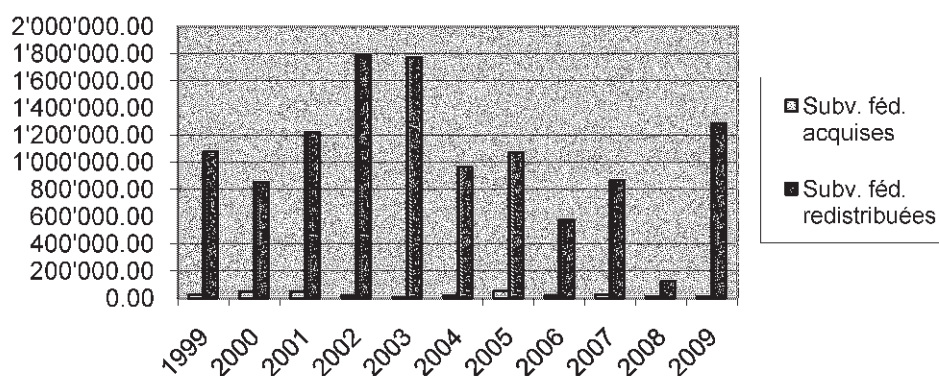
L'office est également sollicité dans le domaine de la protection des biens culturels en cas de conflit ou de catastrophe et suit à ce titre plusieurs dossiers cantonaux. Il a ainsi assuré la redistribution des subventions de l'Office fédéral de la protection de la population pour l'établissement de l'inventaire des collections du Laténium, du musée de Valengin, du Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers à Môtiers, ainsi que pour le microfilmage de documents des archives de la Ville de Neuchâtel.

Subventions versées en 2009 par l'Office de la protection des monuments et des sites					
Subventions aux communes	Subventions aux privés	Total	Subventions fédérales acquises à l'OPMS	Subventions fédérales redistribuées (convention-programme 2008-11)	Total
342'000.00	341'972.00	683'972.00	15'111.00	1'283'272.00	1'298'383.00
50.00%	50.00%	100%	1.16%	98.84%	100%

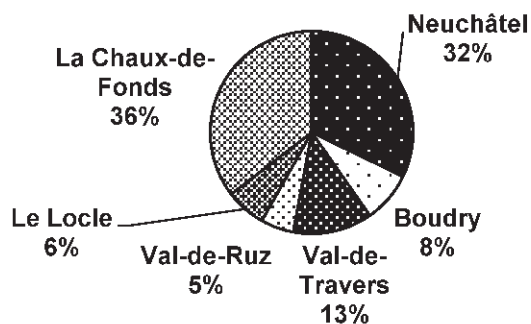
Evolution des subventions cantonales versées



Evolution des subventions fédérales acquises à l'OPMS et redistribuées



Répartition des subventions accordées par le Canton et la Confédération de 1999 à 2009



12.6. Information

Journées européennes du patrimoine et autres présentations publiques

La 16^e édition des Journées européennes du patrimoine a attiré quelque 1700 visiteurs les 12 et 13 septembre 2009 sur le thème "au fil de l'eau". Le patrimoine neuchâtelois s'est décliné sous de multiples formes aux moulins souterrains du Col-des-Roches et au musée des beaux-arts au Locle, aux réservoirs d'eau du Vuillème à La Chaux-de-Fonds, au Laténium à Hauterive, ainsi qu'à Neuchâtel, à la station de pompage de Champ-Bougin, aux réservoirs d'eau des Valangines, au port pour le vapeur "Neuchâtel", au château et à la collégiale, ainsi que dans le vallon de Serrières.

Les collaborateurs de l'office ont également mené au cours de l'année plusieurs visites commentées et ont présenté des exposés à la demande de diverses associations et institutions, en particulier:

Visites commentées: de la vieille ville, de la collégiale, du château, de la maison Faubourg de l'Hôpital 69, des écoles, des bâtiments Suchard et des ruines romaines de Serrières à Neuchâtel, de la ville de La Chaux-de-Fonds, du temple d'Engollon, de la collégiale de Valangin, du château de Colombier, du moulin de Bayerel à Saules, des villages du Val-de-Ruz, etc.

Conférences et cours: J. Bujard, conférence sur l'archéologie du bâti dans le canton de Neuchâtel au colloque commémorant les 30 ans de fouilles de la cathédrale de Genève, trois cours à l'Université de Genève sur les inventaires patrimoniaux neuchâtelois et suisses, conférences sur l'archéologie dans le canton et en Jordanie pour des clubs de loisirs et l'UA3.

C. de Reynier: trois conférences sur la collégiale de Neuchâtel pour Archéone, l'Association des confréries des nobles rues de Neuchâtel et l'Association des amis de la collégiale de Neuchâtel.

C. Piguet: présentation sur le Vieux-Châtel, au colloque de la Société d'histoire de la Suisse romande sur le thème "La ville en ses quartiers".

Autres activités

Le conservateur a continué de siéger au sein de la Commission fédérale des monuments historiques, des comités de l'Icomos et de la Société d'histoire de l'art en Suisse, de la commission technique de la cathédrale de Lausanne et a poursuivi son enseignement de chargé de cours d'archéologie paléochrétienne et byzantine à l'Université de Fribourg au semestre d'été. Il a également participé aux activités du groupe de travail chargé de la préparation de la candidature, couronnée de succès en juin, à l'inscription de La Chaux-de-Fonds et du Locle sur la Liste du Patrimoine mondial de l'humanité de l'Unesco, à celles de la commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels, de groupes de travail pour la révision du Plan directeur cantonal, de la commission d'évaluation des monuments historiques suisses et de divers comités.

Publications

On peut signaler la parution les publications suivantes des collaborateurs de l'office:

J. Bujard, "Les temples neuchâtelois, de la Réforme au milieu du XIX^e siècle", *Cinq siècles d'histoire religieuse neuchâteloise. Approches d'une tradition protestante, Actes du colloque de Neuchâtel* (22-24 avril 2004), sous la direction de J.-D. Morerod, L. Petris, P.-O. Léchet et F. Noyer, Neuchâtel 2009, p. 15-25.

J. Bujard, "Les sépultures des seigneurs de Neuchâtel et de Valangin (canton de Neuchâtel, Suisse)", *Organisation de l'espace ecclésial au Moyen Age, TMO 53, Maison de l'Orient et de la Méditerranée*, Lyon 2009, p. 311-320.

Sous la direction de J. Bujard, M. Evard et C. de Reynier, "L'église Saint-Pierre d'Engollon au travers des siècles", *Nouvelle revue neuchâteloise*, no 101, 2009 (contributions de J. Bujard, Ch. de Reynier, C. Piguet).

C. de Reynier, "Le château de Miécourt au moyen âge, nouvelles investigations archéologiques", *Actes 2008 de la société jurassienne d'émulation*, 2009, p. 131-152.

C. de Reynier, "De Vetus Castrum à Vieux-Châtel", *Utopierre, Guillaume Ritter, de Vieux-Châtel à*

Neuchâtel, Le Locle, 2009, p. 11-22, en collaboration avec W. Müller.

C. de Reynier, "Il y a deux mille ans à Neuchâtel-les-Bains", *Neuchâtel, Cité de l'eau*, Neuchâtel 2009.

C. Piguet, 6 encarts, *Neuchâtel, Cité de l'eau*, Neuchâtel, 2009.

C. Piguet, "Arrêt sur la ville: vivre et penser Neuchâtel en 1860", *Utopierre, Guillaume Ritter, de Vieux-Châtel à Neuchâtel*, Le Locle, 2009, p. 47-58.

C. Piguet, "Panorama de la construction à bon marché dans le canton de Neuchâtel", *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, no 25, 2009, p. 7-27.

C. Piguet, textes neuchâtelois de la plaquette et du site Internet des Journées européennes du patrimoine 2009 (<http://journees-du-patrimoine.ne.ch/>).

13. OFFICE ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE

13.1. Personnel

L'année 2009 a été marquée par l'achèvement de nombreux travaux d'élaboration en relation avec les fouilles archéologiques entreprises sur le tracé de la A5. Le financement de cette opération, qui a débuté en 1971 et qui s'est poursuivie avec d'importantes fluctuations en fonction des nouveaux tronçons mis en construction, est quasiment arrivé à terme. Pendant 35 ans, la dynamique de l'Office chargé des fouilles de sauvetage mais également du musée a donc très largement bénéficié de ces travaux; or la structure actuelle de l'Office ne permettait pas sa survie avec, pour l'archéologie cantonale, seulement trois postes titularisés. C'est dans ce contexte, et malgré des difficultés financières considérables, que deux nouveaux postes ont été titularisés à l'Office dès 2010. Ils permettront non seulement d'éviter son effondrement, mais aussi de sauvegarder et structurer les données numériques inestimables accumulées pendant des décennies sur les fouilles autoroutières et cantonales.

L'évaluation des fonctions concernant les activités du personnel engagé au travers de CDD et de CDI sur les fouilles a été validée en décembre par le Conseil d'Etat. A cette occasion, les postes concernés par la réorganisation structurelle du Laténium ont également fait l'objet d'une réévaluation du Service des Ressources Humaines.

13.2. Le Laténium à l'honneur

La réputation du Laténium, musée cantonal d'archéologie et la valeur des recherches conduites à l'Office sont très largement reconnues. *Les Dossiers d'archéologie*, le principal magazine francophone d'archéologie, a ainsi consacré son numéro de printemps au Laténium. Ce numéro réunit les contributions de 24 chercheurs, qui y synthétisent les acquis des connaissances récentes et présentent les nouvelles perspectives de la recherche archéologique en Suisse occidentale, des campements de chasseurs du Paléolithique supérieur jusqu'à la fin de l'Antiquité. De manière exceptionnelle, ce numéro a également fait l'objet d'une édition en allemand.

Une belle brochure présentant le dossier de candidature des sites lacustres auprès de l'UNESCO a paru au milieu de cette année (réalisée avec la collaboration de nombreux archéologues et naturalistes des six pays concernés). Les fouilles subaquatiques de Cortaillod-Est ont fait la couverture de cet ouvrage destiné au grand public et publié en deux éditions trilingues (allemand-français-italien et anglais-français-slovène); c'est également le site de Cortaillod-Est qui a été retenu pour illustrer les gisements de la région des Trois Lacs (pp. 80-81). Le Laténium, présent au travers de nombreuses illustrations, est spécifiquement présenté à la page 100.

Dans un registre similaire, on notera encore, dans la revue scientifique française *Les Nouvelles de l'archéologie*, un dossier sur les musées où le directeur du Laténium a été invité à présenter les concepts muséographiques du Musée et qui signe lui-même une contribution sur le retour à Neuchâtel de la collection Guyot – celle-ci faisant du reste la couverture du volume.

13.3. Du Nil à Alexandrie

Le 22 octobre était inaugurée l'exposition « *Du Nil à Alexandrie* », conçue et réalisée en partenariat avec le Centre d'Études Alexandrines (CEAlex) dirigé par le célèbre archéologue français Jean-Yves Empereur, *Dr honoris causa* de notre Université. Cette exposition forme l'aboutissement de 15 ans de recherches du CEAlex sur le terrain. Elle présente des aspects nouveaux et inédits sur l'histoire de cette métropole antique fondée par Alexandre le Grand en 331 av. J.-C. Le thème principal, qui sert aussi de fil conducteur, est celui de l'eau douce, de son stockage, de son utilisation et de sa distribution à Alexandrie.

Le parcours commence par l'évocation de la crue du Nil à l'époque pharaonique, sans laquelle la civilisation égyptienne n'aurait jamais existé, et se poursuit par la naissance de la ville d'Alexandrie, son développement et son rayonnement autour du bassin méditerranéen à l'époque hellénistique. Dès l'Antiquité, on a aménagé un canal artificiel reliant la ville au fleuve, pour son approvisionnement en eau potable. La partie centrale de l'exposition est ainsi consacrée aux différents procédés de stockage de l'eau dans des galeries souterraines creusées à même la roche, dans des puits et des réservoirs. L'aménagement de vastes citernes sous la ville, après le tsunami de 365 apr. J.-C. qui allait complètement dévaster la cité, est illustré de manière didactique par des magnifiques maquettes en plâtre. Ces dernières montrent une architecture étonnante, faite de récupérations de colonnes, chapiteaux et blocs sculptés des époques grecques et romaine, faisant davantage penser à des cathédrales souterraines qu'à de simples réservoirs d'eau. La visite se poursuit par quelques inventions de machines à eau (orgue hydraulique, clepsydre) et d'engins mécaniques liés à l'exploitation de l'eau (vis d'Archimède, chadouf, sakieh), techniques utilisées jusqu'au 20^e siècle. La dernière partie du parcours traite de la distribution de l'eau dans les différents quartiers et les habitations, et évoque enfin la navigation fluviale, lacustre et maritime, très active autour de la cité et qui touche aussi bien la pêche, le transport des voyageurs et des marchandises, que la marine de guerre.

13.4. Les « expo-Flashs »

Poursuivant sur la ligne inaugurée en 2008, le Laténium a proposé au cours de l'année quatre *expo-flashs*. Parfois réduites à une seule vitrine, ces modestes expositions sont avant tout destinées à animer le hall d'entrée du musée et à témoigner du dynamisme de l'archéologie à Neuchâtel.

- « *Géla: Traitement d'un panier découvert dans une épave grecque au large de la Sicile* » (10 mars – 30 avril) a mis en lumière le travail du laboratoire de conservation-restauration pour la Surintendance des biens culturels de Caltanissetta (Italie) et les hautes compétences d'expertise de notre laboratoire dans le domaine des matériaux organiques.
- En partenariat avec le Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, « *Un jour, un homme, un ours...* » (3 avril – 10 mai) a permis de mettre en valeur l'ouvrage collectif international consacré à la grotte du Bichon (*Archéologie neuchâteloise* 42), et d'illustrer l'exploration de ce célèbre site préhistorique des Montagnes neuchâteloises, en réunissant pour la première fois les crânes respectifs de l'homme et de l'ours du Bichon.
- Dans le cadre d'un séminaire de muséologie de l'archéologie, « *Un voyage sur les ruines de Carthage* » (5 juin – 17 janvier 2010) a pris prétexte du voyage en Tunisie des étudiants d'archéologie classique de notre Université pour présenter les terres cuites puniques remises à notre musée par l'industriel Carl Russ-Suchard en 1905.
- Dans le prolongement d'ateliers muséographiques destinés à un groupe de jeunes adolescents, « *Dans 1000 ans* » (23 septembre – 18 octobre) présentait aux visiteurs les craintes et les espoirs des jeunes d'aujourd'hui. Dans un énorme cylindre de plexiglas, une imposante stratigraphie des couches archéologiques du futur matérialisait les traces qu'ils voudraient laisser au 31^e siècle.

13.5. Accueil des publics et médiation culturelle

Après le record de l'an passé, le musée a connu cette année une fréquentation sensiblement plus faible, avec 34'563 visiteurs (36'569, en comptant les manifestations extérieures). Pour expliquer ce résultat assez décevant, on peut certes invoquer la crise économique (notamment pour les visites d'entreprise) et les conditions météo de cet hiver (qui ont rendu l'accès au Laténium assez malaisé durant les mois de janvier à mars). Structurellement, il faut y voir un témoignage du tarissement progressif du « réservoir » de la clientèle régionale, simplement différé par l'activité intense de ces dernières années en matière d'événements. Il devient donc indispensable de poursuivre la politique d'extension du bassin de recrutement de la clientèle, par des biais divers pour pallier aux moyens limités en matière publicitaire.

Le secteur de la médiation culturelle a accompagné 615 groupes (10'297 personnes), dont 66% provenant de l'extérieur du canton, avec une proportion globale de 19% de prestations en allemand. Qu'il s'agisse de visites guidées, d'ateliers découvertes, d'ateliers créatifs, d'ateliers pour adolescents ou d'anniversaires au musée, ceci signifie que 30% de la clientèle du musée réserve une ou plusieurs prestations. Il met en évidence le très haut taux d'accompagnement de nos visiteurs, qui souligne la forte « productivité » de la visite du Laténium, et qui témoigne des grandes compétences pédagogiques et scientifiques des guides, animateurs et animatrices. Afin de consolider ces acquis, la médiation culturelle, qui vise à renouveler et à étoffer le programme des ateliers, est engagée dans un processus d'évaluation des prestations. Dans cet esprit, les membres de l'équipe se voient régulièrement offrir des cours et des ateliers de formation continue. Afin d'assurer l'authenticité du message transmis pour l'exposition « Du Nil à Alexandrie », les responsables de la médiation culturelle se sont d'ailleurs rendus personnellement à Alexandrie, afin de se familiariser avec le travail des collaborateurs du CEALex et sa réception socioculturelle en Égypte.

L'équipe s'est particulièrement investie cet été dans l'animation d'ateliers muséographiques qui ont abouti au montage de l'*expo-flash* « Dans 1000 ans ». Réalisé dans le cadre du programme « Spécial Jeunes » de NeuchâToi, en collaboration avec l'association *Les Chatons*, sous l'égide de la Communauté de travail pour l'intégration des étrangers et le Service cantonal de la cohésion multiculturelle, ce projet a nécessité un gros effort d'encadrement. S'il a permis aux participants de se familiariser avec tous les problèmes et les enjeux du travail en musée, il a également amené l'équipe du musée à prendre conscience de l'intensité des angoisses environnementales des jeunes, et de leur attachement aux traces matérielles de leur propre identité, qui s'inscrit souvent dans la référence au passé familial. Cette manifestation a même connu un prolongement international: séduits par le projet du Laténium, les collègues du CEALex s'en sont inspirés en reprenant le concept avec un groupe d'adolescents égyptiens, qui ont pu réaliser une exposition intitulée « *Traces* » présentée à la fameuse Bibliothèque d'Alexandrie!

A noter enfin que le secteur de la médiation culturelle s'implique activement dans la formation des enseignants primaires et secondaires: il collabore régulièrement avec la Haute École Pédagogique BEJUNE, notamment pour la réalisation de valises pédagogiques pour les médiathèques des trois cantons.

13.6. Événements et manifestations

Le secteur de la médiation culturelle, qui est chargé de l'organisation des grands événements au musée, s'efforce de saisir ces occasions pour faire vivre l'archéologie de manière ludique et innovatrice, et gagner ainsi de nouveaux publics tout en répondant aux attentes de nos visiteurs fidèles, notamment par des visites guidées du dépôt visitable et la présentation d'éléments ciblés de nos collections de référence.

Lors du week-end de la *Nuit des musées* et de la *Journée internationale des musées*, le parc du Laténium a ainsi accueilli un grand marché mis sur pied avec l'Amicale des Marchés de Hauterive, sur le thème « Le feu au Laténium! », avec de nombreux stands de produits artisanaux; cette manifestation a réuni plus de 3000 personnes sur les deux journées. Le samedi 16 mai, des projections de films documentaires, des contes et des visites thématiques de l'exposition permanente ont permis de présenter l'invention du feu et son utilisation dans la quête de subsistance, la cuisine préhistorique, le chauffage des villas romaines ou la métallurgie antique et contemporaine. A la tombée de la nuit, dans le cadre féérique du parc illuminé par des bûches

suédoises et baigné dans une atmosphère médiévale, les ménestrels de la compagnie Abaldir (Grandson) ont proposé des spectacles de feu, des démonstrations de jonglage et des contes musicaux à la lueur des flammes. Le dimanche 17 mai, c'est la thématique du voyage qui était à l'ordre du jour, avec des projections de films et des visites guidées ciblées sur les échanges préhistoriques. Grâce à un studio-photo monté par les étudiants de Celtağora dans le musée, devant le menhir de Bevaix, les visiteurs ont pu ramener une photo-souvenir de leur périple dans la préhistoire.

Du 19 au 23 août, le Laténium a proposé plusieurs excursions de terrain dans le cadre du festival *BaseCamp 09* organisé à Neuchâtel par le Réseau romand Science & Cité, auquel le Laténium a renouvelé son adhésion. Tout au long de l'été, les lecteurs de *L'Express*, de *L'Impartial* et du *Journal du Jura* ont par ailleurs été informés des activités du Laténium, dans le cadre d'une nouvelle « Chasse au trésor » invitant à découvrir quelques sites archéologiques de l'arc jurassien.

A l'occasion des *Journées européennes du Patrimoine*, dont le programme suisse avait été présenté au Laténium, le week-end des 12 et 13 septembre était placé sous le signe de l'eau. Le samedi soir, « Triscèle », un spectacle exclusif, payant et sur réservation, réunissant le duo de harpistes bretons Ars Celtica, une archéologue et de jeunes comédiens neuchâtelois, a permis d'associer, dans la salle de la navigation du musée, les éclairages respectifs de la musique celtique, de la littérature antique et de l'archéologie sur le rapport entre les Celtes et l'univers aquatique. Le dimanche, c'est la candidature des stations lacustres au Patrimoine mondial de l'UNESCO qui était à l'honneur: durant toute la journée, les visiteurs ont pu rencontrer les chercheurs pour découvrir l'apport de la dendrochronologie et de la prospection subaquatique et prendre conscience des enjeux de la gestion informatique des millions de données collectées par les archéologues.

On relèvera enfin qu'afin de conforter sa place dans l'animation socioculturelle de la région, le Laténium s'efforce de développer les locations du hall et de la salle de conférences pour des « events » privés mettant en valeur la fonction muséale des locaux. Sous des formes variées mais dans un esprit similaire, on relèvera encore l'accueil des lunches-débats du Service cantonal de l'énergie, ou l'organisation récurrente de shootings de photos de mode, avec notamment, cet été, les créations Le Ploy, de Londres.

13.7. Les collections du Laténium en Afrique: une opération pionnière

L'archéologie du Continent noir est gravement touchée par l'inégalité de ses rapports économiques, scientifiques et culturels avec les pays développés. Alors que le pillage du patrimoine africain suscite de vives controverses, le Laténium s'est engagé dans une opération pionnière, en participant à la réalisation d'une exposition d'archéologie européenne en Afrique de l'Ouest. Inversant pour une fois le sens de l'échange Nord-Sud, cette manifestation – une première mondiale! – a permis de développer des contacts avec diverses institutions culturelles et scientifiques africaines.

Intitulée « *Un peu plus lointain, un peu plus proche* », cette exposition a été conçue sur l'initiative du conservateur du Musée du Houet (Bobo-Dioulasso, Burkina Faso), qui entretient des relations scientifiques étroites avec notre musée depuis de longues années. Réalisée en collaboration avec le conservateur-adjoint du Laténium, cette exposition a été montrée successivement au Musée du Houet (du 14 au 28 mars), au Musée national de Ouagadougou (du 16 avril au 14 juin), puis en Côte d'Ivoire, au Musée des civilisations, à Abidjan (du 4 juillet au 15 août).

Traitant des habitats lacustres et de la métallurgie en Suisse à l'âge du Bronze, cette exposition regroupant des maquettes, des vanneries et des objets d'artisanat du bronze prêtés par le Laténium visait à souligner la proximité parfois inattendue de nos héritages culturels respectifs. Cette exposition a connu un vif succès populaire; à en juger par leurs témoignages, les visiteurs ont été frappés par l'importance que revêt l'archéologie dans les pays industrialisés, et y ont vu un message soulignant la nécessité d'une meilleure prise en compte, en Afrique aussi, de la sauvegarde du patrimoine.

13.8. Dons et acquisitions, prêts et partenariats muséographiques

Abstraction faite du produit des fouilles et des prospections de l'Office, l'accroissement des collections a bénéficié de la générosité de Marianne de Reynier Nevsky, Neuchâtel (une vitrine ancienne et 82 pièces lacustres collectionnées par Pierre Godet), de François Valla (CNRS, Paris: documents d'archives photographiques des fouilles de André Leroi-Gourhan à Auvernier/La Saunerie en 1948), de Lisa Turnheer, Le Landeron (anciennes photographies de fouilles archéologiques dans le Sud-ouest de la France) et de Yves Billaud, Marseille (ouvrages anciens, cartes postales et chromos lacustres).

Le musée a prêté un certain nombre de pièces, pour des expositions temporaires: *Kunst der Kelten* (Bernisches Historisches Museum, Bern); *Eiszeitkunst / Eiszeitkultur: Die ältesten Kunstwerke der Menschheit* (Archäologisches Landesmuseum, Stuttgart); *La Tène: Un pont de l'âge du Fer chez les Helvètes* (Musée de la civilisation celtique, Bibracte); *Un peu plus lointain, un peu plus proche* (Musée du Houet, Bobo-Dioulasso; Musée national, Ouagadougou; Musée des civilisations, Abidjan); *Amor: L'amour au nord des Alpes* (Musée romain d'Avenches); *Les lumières de la ville: Histoire de l'éclairage au Locle* (Musée d'histoire / Moulins souterrains du Col-des-Roches, Le Locle) – ou pour étude, au Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds et au Département de Géosciences de l'Université de Fribourg.

Le Laténium a par ailleurs pu compter, pour ses propres expositions, sur des prêts de particuliers et des institutions suivantes: Jean-Yves Empereur, Alexandrie; Jean-François Bouvier, Peseux; Jean-Claude Golvin, Cucuron; Fanny Puthod, Neuchâtel; Centre d'Études Alexandrines, Alexandrie; Musée St-Rémi, Reims; Musée romain d'Avenches; Antikenmuseum und Sammlung Ludwig, Bâle; Musée d'art et d'histoire, Genève; Musée d'ethnographie, Neuchâtel; Musée Bible+Orient, Fribourg; Musée d'histoire naturelle, La Chaux-de-Fonds; Bibliothèque publique et universitaire, Neuchâtel.

13.9. Bouleversements climatiques

L'élaboration des résultats obtenus dans le cadre des fouilles archéologiques entreprises sur le tracé de l'autoroute A5 arrive progressivement à son terme et les crédits alloués pour cette opération également. Il en est résulté un surcroît de travail considérable pour l'équipe chargée de prendre le relais et transformer les documents et rapports en documents publiables, en raison de la complexité des données, textes et figures, ces dernières devant souvent être entièrement créées.

Dans ce contexte, la publication du volume 44 de la série *Archéologie neuchâteloise* est exemplaire, avec des résultats concernant les bouleversements climatiques ayant suivi la fin de l'époque des chasseurs magdaléniens, événements enregistrés d'une manière remarquable dans les sédiments situés à Hauterive/Rouges-Terres, où sont parfaitement préservés des vestiges de mollusques, de végétaux ou d'insectes. Ces derniers, en effet, par leur mobilité sont d'excellents traceurs et l'on peut ainsi observer un réchauffement climatique rapide et important où les températures moyennes de l'ordre de -20°C ou encore moins durant le mois le plus froid et environ 10°C en juillet, pour atteindre des valeurs presque comparables aux niveaux actuels. Les relevés acoustiques (échosondeurs) réalisés au large des berges montrent que lorsque le niveau du lac était particulièrement bas, comme c'était le cas au Magdalénien final (mais également au Néolithique moyen et au Bronze final), un relief morainique séparait les régions littorales d'Hauterive du lac de Neuchâtel, créant ainsi une barrière protectrice particulièrement importante pour les implantations humaines en bordure du lac, structure géologique presque entièrement détruite aujourd'hui par l'exploitation sublacustre des graviers.

13.10. Stations lacustres et UNESCO

Un dossier qui avance rapidement: la constitution du dossier de candidature des sites lacustres auprès de l'UNESCO arrive progressivement à son terme; il devrait être déposé en janvier 2010 malgré les difficultés posées par sa dimension internationale, puisqu'il concerne six pays (Autriche, Allemagne, France, Italie, Slovaquie et la Suisse qui pilote le projet). Le nombre de sites sélectionnés pour cette inscription a été limité à 150, dont 80 pour Suisse. Un ensemble de 8

gisements a été retenu dans le canton de Neuchâtel. Les communes neuchâteloises directement concernées par ce dossier ont été orientées le 30 juin par le Chef du DECS et se sont déclarées favorables voire enthousiastes à ce projet. Les services cantonaux concernés par ce projet ont été consultés en début d'année, et le Service de l'aménagement du territoire en a rédigé un rapport de synthèse. Enfin, une fiche spéciale consacrée à ce thème a été élaborée dans le cadre du nouveau plan directeur d'aménagement du territoire du canton de Neuchâtel.

13.11. Zones archéologiques d'importance nationale

La première liste des zones archéologiques neuchâteloises d'importance nationale a été élaborée à la demande de l'Office fédéral pour la protection de la population (PBC) sur la base d'une grille d'évaluation élaborée par l'Office fédéral de la culture et les archéologues cantonaux. En effet, les sites archéologiques étant généralement enfouis dans le sol, leur nombre et leurs limites sont souvent inconnus et, pour évaluer leur importance, il faut fréquemment se baser sur des travaux anciens ou des sondages ponctuels. Ce sont donc plutôt des zones qui ont été définies pour leur potentiel archéologique remarquable. La validation des propositions retenues a eu lieu à la fin de l'année.

13.12. Interventions sur le terrain

La seconde campagne de fouille sur le site mésolithique de Cornaux/Prés du Chêne a constitué l'intervention majeure de l'Office sur le terrain. La découverte des premières structures de combustion a confirmé l'importance de ce gisement et le bien-fondé des investissements qui y ont été consacrés.

La découverte d'une pirogue en aulne, datée de la fin du Bronze ancien (vers 1600 avant J.-C.), a fait l'objet de nombreux échos dans les médias. Une intervention archéologique est planifiée pour 2010 afin de retirer ce vestige de son emplacement critique.

13.13. Bevaix-Sud: étude archéodendrologique d'un site du Bronze final.

La baie de Bevaix contient un ensemble remarquable de villages du Bronze final. Le site le plus au large, Bevaix-Sud, immergé sous trois à quatre mètres d'eau et menacé par l'érosion, a été intégralement fouillé entre 2004 et 2007.

L'étude du matériel ligneux a connu un profond développement ces dernières années, dans le canton de Neuchâtel notamment, et les enseignements acquis lors des fouilles précédentes ont permis d'aborder celle de Bevaix avec un protocole d'observations très précis. La documentation consiste en descriptions détaillées, photographies, dessins au 1/20^e et montages-photos à l'échelle 1/1 avec toutes les caractéristiques de façonnage et d'altérations soulignées à la craie. Des milliers d'échantillons furent conservés sous la forme d'une part, de prélèvements transversaux destinés à l'étude dendrochronologique et d'autre part de prélèvements tangentiels, réalisés dans le but de conserver à long terme des traces particulières.

L'étude comprend trois volets. Le principal, de type dendrochronologique, concerne la restitution du plan des fondations et de l'évolution du village dans le temps. Le second traite de la gestion du bois d'œuvre, et le dernier de l'intégration de Bevaix-Sud dans le cadre de l'évolution de l'habitat au Bronze final sur le littoral neuchâtelois. L'approche archéodendrologique examine le bois sous deux angles différents. Regardé comme un artefact d'importance, le pieu apporte des informations sur l'exploitation du bois d'architecture et permet de mieux cerner le travail entrepris lors du débitage des billes et du façonnage des pointes. Analysés sous la loupe binoculaire, les cernes annuels permettent de replacer l'arbre dans son environnement naturel, d'y extraire des informations sur sa croissance radiale, d'y déceler les éventuels signaux dus à une intervention anthropique majeure dans le milieu forestier et de le replacer sur des référentiels locaux afin de le dater.

Pour l'étude dendrochronologique, un total de 250 000 cernes a été mesuré représentant plus de 2000 séquences individuelles, aujourd'hui pratiquement toutes corrélées et datées. Elles

permettent la restitution complète du plan au sol des structures d'habitat et d'apprécier leur évolution, année après année, depuis l'abattage du premier arbre pendant l'hiver -1011/-1010 jusqu'à l'abandon du village, 60 ans plus tard. La construction des maisons sur pieux porteurs relève uniquement d'un mode de débitage en quart et sixième effectué sur des chênes sessiles bicentenaires, voire tricentenaires pour les plus âgés. Ainsi la mémoire des arbres remonte jusqu'en 1300 av. J.-C., soit bien avant la fondation du village, datée de 1007 av. J.-C. De nombreux spécimens indiquent une nette reprise de croissance aux environs de 1050 av. J.-C. Un abattage massif réalisé à cette période entraîna des éclaircies bénéfiques sur le développement des arbres demeurés sur pied. Ce signal important peut être associé chronologiquement à la construction du village voisin, Bevaix/L'Abbaye 2. L'analyse des cernes montre que les deux communautés ont exploité le même domaine forestier et qu'elles formaient certainement un seul et même groupe.

Cette étude archéodendrologique permet ainsi d'appréhender quelques éléments de l'organisation sociale du village de Bevaix-Sud et de mettre en relief des liens étroits qu'il pouvait tisser avec les sites contemporains sur le littoral neuchâtelois.

13.14. Un site internet pour l'Office et la série *Archéologie neuchâteloise*

Le site internet de l'Office cantonal d'archéologie () a été entièrement repensé et réactualisé par les soins de la structure d'édition de l'Office. Il est ainsi passé de l'état de simple page « vitrine », presque exempte d'informations et dépourvue d'identité graphique, à celui d'une structure dotée de sa propre personnalité, tant sur le plan du contenu que sur celui du graphisme. Une attention particulière a été portée afin de tenir compte de la ligne graphique conçue pour le Laténium, site de type flash déjà partiellement en ligne et qui sera présenté l'année prochaine ().

Le site de l'Office est articulé autour d'informations de type texte, accessibles par le biais des moteurs de recherche usuels (par opposition à une programmation de type flash, axée sur l'image, plus fréquente dans le domaine du commerce de luxe). Une telle programmation était impérative pour attirer le plus grand nombre possible de visiteurs par le biais des recherches par mots-clés – les accès directs étant notoirement minoritaires sur la très grande majorité des sites web (de l'ordre de 8 à 10% en moyenne). Tous les aspects liés à la vie de l'Office d'archéologie sont accessibles frontalement dès la page d'accueil: éléments pratiques et administratifs (textes de loi, offres d'emploi), travaux de terrain récents, recherches en cours, dendrochronologie, carte archéologique, archives, éditions.

L'onglet « éditions », qui enregistre près de 30% de tous les clics effectués sur le site, a fait l'objet d'un effort de valorisation particulier. Ses points forts sont les suivants:

- la présentation circonstanciée des ouvrages édités par « *Archéologie neuchâteloise* »;
- la possibilité de téléchargement gratuit des résumés des ouvrages sous la forme de fichiers PDF, en quatre langues;
- le téléchargement payant des fichiers PDF sécurisés de documents inédits;
- une plate-forme de e-commerce (gérée au travers de la Fondation La Tène).

Un moteur de recherche autonome a été développé afin de permettre à l'internaute de se faire une idée précise du contenu des livres. Il est ainsi possible d'accéder à la collection par site, par période ou par thème.

Un plan interactif du Laténium maintient symboliquement le lien organique entre l'Office et le musée, montrant, pour chaque publication, les salles d'exposition correspondantes sur le plan chronologique – et aussi les autres monographies traitant de la même phase chrono-culturelle.

La fréquentation du site Internet est excellente, qu'il s'agisse du nombre de visites et de visiteurs enregistrés, du taux de rebond ou encore du temps moyen passé sur nos pages. Compte tenu du nombre de clics effectués sur ses pages depuis les pays de l'Union européenne, l'Amérique du Nord et l'Amérique latine, ce site contribue manifestement aussi d'une manière appréciable au rayonnement du canton de Neuchâtel hors de nos frontières.

13.15. Laboratoire de conservation-restauration

Le départ du chef de laboratoire a entraîné la réorganisation de cette structure. Le nouveau responsable du laboratoire travaille désormais en étroite collaboration avec son adjointe selon une répartition des tâches par management « de projet », avec une spécialisation respective sur le traitement des métaux et des matériaux organiques.

Dans ce contexte, et parallèlement au traitement des matériaux issus des fouilles et des prospections, le laboratoire a entrepris un état des lieux général sur les collections et les dépôts, ainsi que sur les conditions d'exposition de l'exposition permanente, dans le cadre d'un projet de réaménagement global des systèmes d'éclairage.

Le laboratoire a par ailleurs été encore fortement engagé dans la préparation en amont et le montage des diverses expositions temporaires, ainsi que dans la conception et la réalisation de l'expo-flash sur le panier grec de Gela, qui a permis de mettre en valeur le travail de diplôme de Géraldine Voumard à la HEA-Arc de La Chaux-de-Fonds.

13.16. Synergies avec l'Université de Neuchâtel et collaborations avec les Hautes Écoles

Chaque année, l'association étroite de l'OMAN avec ses collègues de l'Université de Neuchâtel garantit des renforcements réciproques de valeur inestimable, qui touchent aux recherches conduites sur l'archéologie neuchâteloise et les collections du Laténium par l'Institut de préhistoire et des sciences de l'Antiquité, aux contributions des collaborateurs de l'Office à l'enseignement universitaire, ainsi qu'à l'apport des étudiants dans la dynamisation des échanges au Laténium.

Le directeur a été invité à assurer des enseignements à Dijon, dans le cadre des intenses échanges que le directeur de la Chaire d'archéologie préhistorique a mis sur pied avec les universités de Bourgogne et de Franche-Comté, ainsi qu'à Bibracte, pour l'École européenne de protohistoire (EEPb); il a également supervisé l'organisation, au Laténium, d'un atelier doctoral international d'histoire de l'archéologie, en partenariat avec l'EEPb et l'École doctorale romande en sciences de l'Antiquité.

Soucieux d'assurer sa mission formatrice, l'Office a accueilli de nombreux stagiaires, dans des domaines très divers: inventaire, muséologie et conservation-restauration. La fouille mésolithique de Cornaux/Près du Chêne a permis à onze étudiants de notre Université et de l'Université de Lausanne de se familiariser aux techniques de terrain.

13.17. Soutiens

En ces temps difficiles pour les finances de l'État, le Laténium doit compter sur les appuis financiers, institutionnels et moraux de nombreux partenaires. Une grande gratitude doit être exprimée à l'égard de la Fondation La Tène. De manière plus spécifique, sont également à remercier le Groupe E, la Banque cantonale neuchâteloise et l'Ambassade de France en Suisse pour leur soutien à la création de l'exposition « Du Nil à Alexandrie ». Le Laténium a aussi pu compter sur le soutien de nombreux partenaires dans le cadre de diverses manifestations, le CNRS (Paris), le comité d'organisation de NeuchâToi 2009, le Blumenmarkt Dietrich (Gampelen), Job Eco SA (Neuchâtel), l'Hôtel Palafitte (Neuchâtel), la librairie Payot Neuchâtel, la bijouterie Bonnet et la confiserie Woodey-Suchard (Neuchâtel), TVP Productions (Cortailod), ARC-Presses et Croisitour Voyages (Neuchâtel), ainsi que la Commune de Neuchâtel, qui a mis à disposition du musée de grands panneaux d'affichage aux entrées du chef-lieu. Quant à la Commune d'Hauterive, ses représentants n'ont pas ménagé leurs efforts pour faciliter l'exploitation du par cet du musée.

Au chapitre des collaborations, il faut encore retenir le changement de statuts du Cercle neuchâtelois d'archéologie, désormais intitulé *Archéone – Association des amis du Laténium et de l'archéologie neuchâteloise*. Cette nouvelle appellation, qui favorise l'intégration des manifestations du cercle dans le programme culturel du musée, permettra de tirer un meilleur parti des réseaux d'Archéone, dont le Laténium pourra encore enrichir les activités.

TABLE DES MATIERES

2009 EN BREF.....	1
1. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	6
1.1. Organisation.....	6
1.2. Missions essentielles.....	7
1.3. Activités.....	7
1.4. Bâtiments scolaires communaux et installations sportives.....	9
1.5. Législation générale.....	10
2. CAISSE DE REMPLACEMENT DU PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC.....	11
3. CENTRE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION POUR LES PROFESSIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (CAPPE)	12
3.1. Ressources pour la qualité de vie au travail.....	12
3.2. Consultation pour les écoles et développement de la communication et des relations sans violence.....	13
3.3. Gestion des situations critiques.....	14
4. SERVICE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	14
4.1. Personnel au 31 décembre 2009.....	14
4.2. Organisation et mesures d'économie.....	15
4.3. Tableau des prestations et investissements temporels.....	15
4.3.1. Prestations d'information.....	16
4.3.2. Prestations de conseil et appui.....	19
4.3.3. Mandats.....	25
4.4. Nouvelle loi cantonale sur l'orientation scolaire et professionnelle (LOSP).....	27
5. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE.....	27
5.1. Enseignement préscolaire.....	31
5.2. Enseignement primaire.....	32
5.3. Enseignement spécialisé.....	32
5.4. Enseignement secondaire 1.....	34
5.5. Evolution des effectifs*.....	36
5.6. Législation.....	39
5.7. Commissions consultatives.....	39
5.8. Renseignements relatifs au personnel enseignant et au nombre de classes.....	41
5.9. Epreuves.....	41
5.10. Bureau de l'informatique scolaire.....	45
5.11. Education routière.....	49
6. SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DES LYCEES.....	51
6.1. Rapport du service.....	51
6.2. Lycées académiques neuchâtelois.....	54
6.3. Centres professionnels.....	57
6.4. Apprentissage.....	61
6.5. Commissions.....	62
7. SERVICE DES HAUTES ECOLES ET DE LA RECHERCHE	66
7.1. Rapport du service.....	66
7.2. Rapport du rectorat de l'Université de Neuchâtel pour l'année académique 2008–2009, avec complément pour le 2e semestre de l'année civile 2009.....	69
7.3. Rapport de la direction générale de la HE-Arc pour l'année 2009.....	76
7.4. Rapport du rectorat de la HEP–BEJUNE pour l'année 2009.....	84
8. SERVICE CANTONAL DES SPORTS	89
8.1. Rapport du service.....	89
8.2. Camps.....	95
8.3. Jeunesse+Sport (J+S).....	96
8.4. Fonds des sports.....	102
9. SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES.....	108
9.1. Législation du personnel.....	108

9.2.	Généralités	108
9.3.	Commission – groupe de travail – sous-commission	109
9.4.	Musique	111
9.5.	Théâtre et centres culturels	112
9.6.	Arts et lettres.....	113
9.7.	Lecture et bibliothèques.....	113
9.8.	Bibliobus neuchâtelois	114
9.9.	Université populaire.....	116
9.10.	Haute école de théâtre de Suisse romande (HETSR)	116
9.11.	Institut neuchâtelois	116
9.12.	Académie de Meuron.....	116
9.13.	Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques	116
9.14.	Arts	116
9.15.	Lettres.....	117
9.16.	Acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal	118
9.17.	Actions et manifestations culturelles diverses.....	118
9.18.	Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique	120
9.19.	Évolution des charges nettes du service des affaires culturelles	121
9.20.	Évolution des charges nettes du secteur "Affaires culturelles du DECS"	122
9.21.	Répartition des charges nettes du secteur "Affaires culturelles du DECS" –année 2009 (service des affaires culturelles, office de la protection des monuments et des sites, office et musée d'archéologie, office des archives de l'État et Conservatoire de musique neuchâtelois).....	122
10.	CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHATELOIS – FORMATION NON PROFESSIONNELLE	123
10.1.	Personnel administratif et de direction	123
10.2.	Généralité	123
10.3.	Effectif des élèves.....	124
10.4.	Corps enseignant.....	124
10.5.	Titres décernés	125
10.5.1.	Résultats de concours	126
10.6.	Auditions, examens, concerts et autres manifestations	126
10.7.	Cours de maîtres, cours spéciaux, ateliers, formation continue.....	130
10.8.	Divers	131
10.9.	Bibliothèque du Conservatoire de musique neuchâtelois	131
11.	CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHATELOIS – FORMATION PROFESSIONNELLE	133
11.1.	Personnel administratif et de direction	133
11.2.	Généralité	133
11.3.	Étudiants.....	134
11.4.	Corps enseignant.....	134
11.5.	Titres décernés	134
11.6.	Concours	134
11.7.	Auditions, examens, concerts et autres manifestations	135
11.8.	Cours de maître, cours spéciaux, ateliers, formation continue	136
11.9.	Echanges inter-Conservatoires.....	137
11.10.	Divers	137
11.11.	Bibliothèque.....	137
12.	OFFICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES	139
12.1.	Personnel.....	139
12.2.	Généralités	139
12.3.	Connaissance	140
12.4.	Protection.....	140
12.5.	Conservation.....	141
12.6.	Information.....	143
13.	OFFICE ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE	144
13.1.	Personnel.....	144
13.2.	Le Laténium à l'honneur	144
13.3.	Du Nil à Alexandrie	145
13.4.	Les « expo-Flashes »	145
13.5.	Accueil des publics et médiation culturelle.....	146
13.6.	Événements et manifestations.....	146
13.7.	Les collections du Laténium en Afrique: une opération pionnière.....	147
13.8.	Dons et acquisitions, prêts et partenariats muséographiques.....	148
13.9.	Bouleversements climatiques	148
13.10.	Stations lacustres et UNESCO	148

13.11. Zones archéologiques d'importance nationale	149
13.12. Interventions sur le terrain	149
13.13. Bevaix-Sud: étude archéodendrologique d'un site du Bronze final.	149
13.14. Un site internet pour l'Office et la série <i>Archéologie neuchâteloise</i>	150
13.15. Laboratoire de conservation-restauration	151
13.16. Synergies avec l'Université de Neuchâtel et collaborations avec les Hautes Écoles.....	151
13.17. Soutiens	151
14. OFFICE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT	152
14.1. Personnel	152
14.2. Révision de la loi sur les archives de l'État.....	152
14.3. Visites de dépôts, entrées d'archives et classements	152
14.4. Bibliothèque et fonds de documentation.....	154
14.5. Salle de lecture.....	154
14.6. Informatisation et nouvelles technologies.....	155
14.7. Conservation préventive, restauration et microfilmage.....	155
14.8. Archives industrielles.....	155
14.9. Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels.....	156
14.10. Mise en valeur, recherche et collaborations	156
15. COLLABORATION INTERCANTONALE	156
15.1. Conférence des chef-fe-s de département	156
15.2. Conférence des chef-fe-s de service.....	159
15.3. Conférence suisse et conférence romande des délégués cantonaux aux affaires culturelles	160
15.4. Conférence universitaire suisse	160
15.5. Communauté de travail romande et tessinoise (CTRT)	161
15.6. Conférence des répondants cantonaux du sport.....	161
16. TABLEAUX STATISTIQUES	162
16.1. Personnel enseignant tenant les classes enfantines du canton au 31 octobre 2009	162
16.2. Personnel enseignant titulaire des classes primaires du canton au 31 octobre 2009	163
16.3. Ecoles enfantines – Année scolaire 2009-2010	164
16.4. Ecoles primaires année scolaire 2009-2010.....	167
16.5. Ecoles secondaires	170
16.6. Préapprentissage - Année scolaire 2009-2010	174
16.7. Formations de base à plein temps – Année scolaire 2009-2010.....	175
16.8. Formations de base à temps partiel – Année scolaire 2009-2010.....	176
16.9. Maturités professionnelles – Année scolaire 2009-2010	177
16.10. Ecoles de culture générale et maturité gymnasiale Année scolaire 2009-2010	179
16.11. Formations supérieures à plein temps - Année scolaire 2009-2010.....	180
16.12. Formations supérieures à temps partiel - Année scolaire 2009-2010	182
16.13. Contrats en cours – Formations duales - Année scolaire 2009-2010.....	183
16.14. Contrats en cours – Formations écoles - Année scolaire 2009-2010	184
16.15. Examens de fin d'apprentissage.....	186
16.16. Titres et diplômes, évolution sur cinq ans.....	187
16.17. Titres et diplômes, répartition en 2008-2009	188
16.18. Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université	189
16.19. Effectifs des étudiants par faculté.....	189
16.20. Provenance des étudiants par canton	191
16.21. Effectifs des collaborateurs en fonction de la source de financement	191
16.22. Données comptables.....	193
16.23. Statistique des effectifs d'étudiant-e-s de la HE-Arc.....	194
16.24. Formations dispensées par la HEP-BEJUNE.....	198
16.25. Statistiques de la HEP-BEJUNE pour l'année 2009.....	199
16.26. Effectif du personnel enseignant des écoles cantonales au 31 décembre 2009	200
17. COMPTES.....	201
17.1. Ecoles enfantines, enseignement primaire, comptes 2008	201
17.2. Ecoles enfantines, 2008	202
17.3. Ecoles primaires, 2008.....	203
17.4. Enseignement secondaire 1, comptes 2008.....	204
17.5. Ecoles secondaires 1, 2008	205
17.6. Enseignement secondaire 2, comptes 2008.....	206

17.7. Formation professionnelle, comptes 2008	207
17.8. Résumé des charges de l'éducation, de la culture et des sports en 2008	209
17.9. Résumé comparatif des charges relatives à l'éducation, de la culture et des sports en 2008	211
17.10. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'école enfantine en 2008.....	212
17.11. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2008.....	213
Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2008 (suite).....	214
17.12. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes et aux écoles pour l'enseignement secondaire 1 en 2008	214
17.13. Tableaux généraux de la répartition des dépenses pour le matériel scolaire en 2009.....	215

Février 2010

Le conseiller d'Etat, chef du
Département de l'éducation, de
la culture et des sports

Philippe Gnaegi